

---

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (142) intitulé: "Acte à l'effet de ratifier certains contrats passés entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond, dans le but d'obtenir le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Cox, il a été Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:  
Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée à mercredi prochain, à onze heures de l'avant-midi.